

**Assemblée nationale
XIII^e législature
Session ordinaire de 2010-2011**

**Compte rendu
intégral**

Première séance du mardi 28 juin 2011

Questions orales sans débat

M. le président. L'ordre du jour appelle les questions orales sans débat.

Conséquences du Grand Paris sur l'activité des villes du grand Bassin parisien

M. le président. La parole est à M. Olivier Jardé, pour exposer sa question, n° 1534, relative aux conséquences du Grand Paris sur l'activité des villes situées à une centaine de kilomètres de la capitale.

M. Olivier Jardé. Le projet du Grand Paris est une nécessité nationale. La capitale de la France doit être une capitale mondiale dans la compétition internationale que la mondialisation impose.

Toutefois, cette nécessité ne doit pas faire réapparaître les craintes des années 1950 sur « Paris et le désert français ». En cinquante ans, de grandes métropoles sont nées et leur croissance est assurée. Il n'en est pas de même pour les métropoles du Bassin parisien : Orléans, Reims, Rouen, Amiens n'ont pas connu le développement qu'elles pouvaient espérer car la politique des villes nouvelles l'a freiné. Trop proches de Paris, celles-ci ont fait grossir l'agglomération parisienne, avec les problèmes que l'on connaît, sans équilibrer le Bassin parisien dans son ensemble.

Le projet du Grand Paris peut avoir les mêmes conséquences, sauf pour Rouen. Ces capitales régionales n'ont pas vocation à devenir les lointaines banlieues de Paris. Pourtant, des milliers d'habitants font déjà l'aller-retour entre Paris et ces villes. Associer ces villes au projet du Grand Paris ne serait que poudre aux yeux.

Amiens deviendrait un trou noir entre le Grand Paris et le Grand Lille. Trop éloignée pour être une banlieue vivante, trop près pour une stratégie autonome, sans TGV, sans autoroute vers Lille, avec peu de pôles scientifiques d'excellence, un solde migratoire très déficitaire et une désindustrialisation qui s'accélère, la capitale picarde doit se battre avec de lourdes contraintes.

Je souhaite savoir si le Gouvernement peut rassurer les Amiénois sur sa politique des villes du Bassin parisien, qui devrait accompagner celle du Grand Paris, non en termes d'association au projet, ce qui aurait peu de sens, mais dans une volonté nationale d'équilibrer le Bassin parisien à côté du Grand Paris.

M. le président. La parole est à M. le ministre de la ville.

M. Maurice Leroy, ministre de la ville. Monsieur le député, vous appelez mon attention sur l'avenir des villes situées à cent kilomètres de Paris dans le cadre de cet immense projet, voulu par le Président de la République, du Grand Paris.

Je vous remercie de me permettre de souligner que le Grand Paris n'est pas seulement un projet pour l'Île-de-France. À cet égard, je partage totalement votre sentiment et j'approuve ce que vous avez dit au sujet des villes de ce que j'appellerai le grand Bassin parisien : Le Havre, Rouen, Amiens – que j'aurais dû citer en tout premier lieu –, Orléans ou encore Tours, bref, les villes situées à une heure environ de Paris.

Vous l'avez dit vous-même, c'est un projet d'intérêt national, qui doit donner à l'ensemble du territoire une perspective de développement à long terme et tirer la croissance nationale vers le haut.

Ce projet se décline à plusieurs échelles : locale, pour favoriser l'émergence de projets urbains durables ; métropolitaine, pour renforcer l'attractivité de l'agglomération ; enfin, à celle du grand Bassin parisien, pour faire entrer la région capitale dans une dimension européenne et mondiale. Amiens est sur le chemin naturel entre Paris et Londres ; la Picardie regarde à la fois vers l'Europe et vers le Grand Paris.

Vous appelez notamment mon attention sur le développement des TGV, qui illustre parfaitement cet impératif de développement. Les interconnexions avec les lignes à grande vitesse sont au cœur du projet Grand Paris. Ainsi en est-il du barreau Creil-Roissy, qui inscrit la Picardie dans la logique du Grand Paris en la connectant directement à l'aéroport international Charles-de-Gaulle et au réseau TGV. Ainsi en est-il également des projets de contournement TGV en Île-de-France, qui favorisent avant tout les connexions de province à province, et permettent en outre de mettre en réseau les villes du grand Bassin parisien, afin de renforcer leur position dans une économie mondialisée.

Soyez assuré que je reste vigilant pour maintenir cette dimension de l'immense projet du Grand Paris. Je vous remercie également de votre soutien. Je sais combien vous œuvrez vous-même pour qu'Amiens et tout le bassin amiénois soient partie intégrante de cet ensemble du Grand Paris, qui rayonnera au bénéfice d'Amiens. Je tiens à vous en féliciter.

M. le président. La parole est à M. Olivier Jardé.

M. Olivier Jardé. Merci, monsieur le ministre. Amiens a toutefois vocation, non à être membre à part entière du Grand Paris, mais à constituer un pôle autour de lui, dans le cadre du Bassin parisien.

Le TGV est effectivement très important pour nous, mais aussi toutes les nouvelles technologies, à commencer par la fibre optique. En effet, 7 000 Amiénois prennent chaque jour le train pour aller travailler à Paris ; je suis persuadé qu'ils pourraient ne venir que quatre jours sur cinq. Conforter toutes ces villes situées à cent kilomètres de la capitale serait une excellente chose, et je vous en remercie d'agir en ce sens, monsieur le ministre.